**Annexe 2 : Modalités et inscriptions aux Concours des Jeunes pour le Développement Durable 2025**

1. **Formules du concours**
	1. **Présentation d’un projet de développement durable sur le village des sciences**
* Les catégories de concours : Primaire, Collège, Lycée et Post bac
* Les objectifs :

Il s'agit de présenter un **projet de développement durable,** c'est-à-dire un support visuel (et/ou sonore): affiche, maquette, vidéo, pages Internet, diaporama (ou album photos), expériences, pièces de théâtre, défilé, chansons, … qui puisse faire l'objet d'un commentaire en direct au cours de la journée par un (ou plusieurs) élève(s). La production peut correspondre à celle d’un projet EDD, d’un projet A2E, d’un projet d’éco-délégués …

Les élèves devront s’entraîner à répondre à des questions très diverses sur leur sujet. Une présentation spéciale devra être faite en cours de journée aux membres du jury expert, ce qui sous-entend une maîtrise raisonnable du sujet présenté. **Les professeurs encadrants ne devront pas intervenir dans les explications le jour du concours.**

Pour les groupes où les élèves sont nombreux, nous conseillons aux enseignants encadrants, de mettre en place un roulement des élèves qui présentent le stand afin qu’il ne soit jamais vide et surtout que tous les élèves puissent se promener dans le village des sciences et profiter pleinement de toutes les animations de la journée.

* Le matériel :

Les élèves devront installer leur matériel d’exposition. Les équipements spéciaux du type ordinateur, télévision, devront être fournis par l’établissement des élèves candidats ; **aucun système de chauffage ne pourra être utilisé**. Par ailleurs, pour des questions de sécurité, **aucun produit chimique ou autre matériel dangereux ne pourra être apporté sur le site.**

L’installation ou le dépôt du matériel pourra se faire la veille dans chaque établissement accueillant le village des Sciences.

Les élèves devront être présents durant toute la durée du concours pour surveiller leur matériel, répondre aux questions du public et du jury et participer à la remise des prix.

**Les élèves et les professeurs encadrants sont responsables de leur matériel. En aucun cas, le vol ou la détérioration de matériel ne sera pris en charge par l’établissement accueillant le concours, par le Vice Rectorat et l’association SYMBIOSE qui gère en collaboration l’organisation de cet évènement.**

* Jury :

Pour la présentation du projet de développement durable, le vote s’effectuera à 2 niveaux :

* Un **vote public** se fera tout au long de la journée par les visiteurs,
* Un **vote d’experts** sera réalisé par un jury constitué d’enseignants, de membres d’associations, d’entreprises ou institutions impliqués dans des projets de développement durable.
1. **Modalités de participation**

Tous les projets EDD (en rapport avec l’Éducation au Développement Durable) des établissements scolaires.

Les projets A2E (Aire Éducative et Environnementale, dispositif de la Province Sud).

Tous les projets d’éco-délégués.

Tous les établissements publics ou privés peuvent s’inscrire dans les 3 catégories :

- Écoles primaires : Tous les niveaux du primaire concourent dans la même catégorie

- Collèges

- Lycées et Post bac

**Remarque** : un même établissement peut présenter plusieurs groupes sur des projets différents.

1. **Les prix**

Des lots (prévus pour **3 élèves pour les groupes**)récompenseront les 3 premiers dans chaque catégorie pour les votes public et expert. En fonction du nombre de groupes inscrits, le nombre de groupes récompensés pourra être réajusté.

1. **Inscriptions**

Les établissements intéressés ou les candidats libres doivent s’inscrire auprès des référents des provinces avant **le vendredi 25 juillet**.

* **Pour la province des Îles Loyauté** : Kévin Schneider, kevin.schneider@ac-noumea.nc
* **Pour la province Nord** : Florian Mattet, florian.mattet@ac-noumea.nc
* **Pour la province Sud** : Aurélia Katrawa, aurelia.katrawa@asee.nc